

**DEMANDE/DÉCLARATION CONCERNANT L'ALLOCATION D'IMPÔT APPLICABLE AUX RÉSIDENCES**  
 (Paragraphe 6.1(1) de la Loi sur le dégrèvement d'impôt applicable aux résidences)

**INFORMATION SUR LES BIENS RÉELS** (Pour plus d'informations appelez le 1-888-762-8600)

Nom du demandeur (**Doit être** la personne au nom de laquelle les biens réels sont évalués le 1<sup>er</sup> janvier de l'année en cause)

Adresse postale

Emplacement des biens réels

Code Postal

Numéro de compte des biens									
Numéro d'assurance sociale du demandeur									
Numéro d'assurance sociale du conjoint									

État matrimonial le 1<sup>er</sup> janvier de l'année visée par de la demande

- Marié/Mariée  
  Célibataire  
  Séparé/Séparée  
  Divorcé/Divorcée  
  Veuf/Veuve  
  En union libre

Je suis le propriétaire inscrit de ces biens réels depuis le (jour) \_\_\_\_\_ (mois) \_\_\_\_\_ (année) \_\_\_\_\_

**INFORMATION SUR LE REVENU DU DEMANDEUR**

Remarque: Le revenu fourni **doit être** le revenu imposable total du demandeur **et** de son conjoint indiqué à la ligne 260 de la déclaration sur le revenu **pour l'année précédant l'année visée par la demande**. **Le total** du revenu imposable du demandeur et de celui de son conjoint **ne doit pas excéder** les montants indiqués dans la case E.

Une prestation maximum de 300 \$ aux foyers ayant un revenu imposable total de 22 000 \$ ou moins

Une prestation maximum de 200 \$ aux foyers dont le revenu imposable total se situe entre 22 001 \$ et 25 000 \$

Une prestation maximum de 100 \$ aux foyers dont le revenu imposable total se situe entre 25 001 \$ et 30 000 \$

\* INSCRIRE L'INFORMATION PORTANT SUR LES ANNÉES VISÉES PAR LA DEMANDE SEULEMENT.

A	B	C	D	E	F
*Année visée par la demande	Revenu imposable total du demandeur	Revenu imposable total du conjoint	Somme totale revenus imposables	Maximum du revenu imposable total combiné	Fonction interne accordée (1, 2, 3)
2019	Ligne 260 de la déclaration d'impôt de 2018 = \$	Ligne 260 de la déclaration d'impôt de 2018 = \$		30 000 \$	
2018	Ligne 260 de la déclaration d'impôt de 2017 = \$	Ligne 260 de la déclaration d'impôt de 2017 = \$		30 000 \$	
2017	Ligne 260 de la déclaration d'impôt de 2016 = \$	Ligne 260 de la déclaration d'impôt de 2016 = \$		30 000 \$	
2016	Ligne 260 de la déclaration d'impôt de 2015 = \$	Ligne 260 de la déclaration d'impôt de 2015 = \$		30 000 \$	

Je conviens que les renseignements susmentionnés **seront vérifiés auprès de Revenu Canada** et que mon compte d'impôt sur les biens réels pourrait être ajusté en conséquences. Je conviens également qu'une allocation ne pourra pas être accordée si **aucune demande n'est présentée**. Quiconque fait délibérément une fausse déclaration dans une demande commet une infraction et est passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 5 000 \$.

\_\_\_\_\_  
(Signature du demandeur)

\_\_\_\_\_  
(Date)

Tél (Dom): \_\_\_\_\_

Tél (Bur.): \_\_\_\_\_

**FOR OFFICE USE ONLY**

Approuvée

Accordée

Refusée

Vérifiée par \_\_\_\_\_

Prière de poster la demande au bureau d'évaluation régional de SNB OU postuler en ligne :

<https://www.pxw1.snb.ca/SNB9000/product.aspx?ProductID=A001PSN0001&l=f>

CP 5001 Bathurst E2A 3Z9  
 CP 5001 Miramichi E1V 3N3  
 CP 5001 Richibucto E4W 5R5  
 CP 5001 Moncton E1C 8R3

CP 5001 Campbellton E3N 3H5  
 CP 5001 Saint John E2L 4Y9  
 CP 5001 Woodstock E7M 5C6  
 CP 5001 Edmundston E3V 3L3

CP Box 1040 Hampton E5N 8H1  
 CP Box 1998 Fredericton E3B 5G4  
 73 Milltown Boul St. Stephen E3L 1G5